



# ÉTATS FINANCIERS MINISTÉRIELS CONSOLIDÉS

*(non audités)*

Pour l'exercice terminé le 31 mars 2024

**2023-2024**

# Services publics et Approvisionnement Canada

## Déclaration de responsabilité de la direction englobant le contrôle interne en matière de rapports financiers

La responsabilité de l'intégrité et de l'objectivité des états financiers consolidés ci-joints pour l'exercice s'étant terminé le 31 mars 2024 et de tous les renseignements qui y figurent incombe à la direction de Services publics et Approvisionnement Canada (SPAC). Ces états financiers consolidés ont été préparés par la direction à partir des politiques comptables du gouvernement du Canada, lesquelles s'appuient sur les normes comptables canadiennes du secteur public.

La direction est responsable de l'intégrité et de l'objectivité des données présentées dans ces états financiers consolidés. Certains renseignements présentés dans les états financiers consolidés sont fondés sur les meilleures estimations et le jugement de la direction, compte tenu de l'importance relative des postes en question. Pour s'acquitter de ses obligations au chapitre de la comptabilité et de la présentation de rapports, la direction tient des comptes qui permettent l'enregistrement centralisé des opérations financières de SPAC. Les renseignements financiers présentés aux fins de l'établissement des Comptes publics du Canada et figurant dans le Rapport sur les résultats ministériels de SPAC concordent avec ces états financiers consolidés.

Il incombe aussi à la direction de tenir un système efficace de contrôle interne en matière de rapports financiers (CIRF) conçu pour donner une assurance raisonnable que l'information financière est fiable, que les actifs sont protégés et que les opérations sont autorisées et enregistrées adéquatement, conformément à la *Loi sur la gestion des finances publiques* et à d'autres lois, règlements, autorisations et politiques applicables.

La direction veille également à assurer l'objectivité et l'intégrité des données figurant dans ses états financiers en choisissant soigneusement des employés qualifiés et en assurant leur formation et leur perfectionnement, en prenant des dispositions pour assurer une répartition appropriée des responsabilités, en établissant des programmes de communication pour faire en sorte que tous les membres de SPAC sont au fait des règlements, des politiques, des normes et des pouvoirs de la direction, et en procédant à une évaluation annuelle fondée sur le risque de l'efficacité du système de CIRF.

Le système de CIRF est conçu pour atténuer les risques à un niveau raisonnable fondé sur un processus continu qui vise à identifier les risques clés, à évaluer l'efficacité des contrôles clés associés, et à apporter les ajustements nécessaires. Une évaluation fondée sur le risque du système de CIRF pour l'exercice s'étant terminé le 31 mars 2024 a été réalisée conformément à la Politique sur la gestion financière du Conseil du Trésor, et ses résultats ainsi que les plans d'action qui en découlent sont résumés dans l'annexe A.

L'annexe fournit également des renseignements sur l'état de l'évaluation fondée sur le risque des contrôles sur les services communs fournis par le Ministère et qui ont une incidence sur les états financiers ministériels du bénéficiaire.

# Services publics et Approvisionnement Canada

## Déclaration de responsabilité de la direction englobant le contrôle interne en matière de rapports financiers

L'efficacité et le caractère du système de contrôle interne de SPAC sont examinés par le personnel de l'audit interne, qui procède à des audits périodiques des différents secteurs opérationnels de SPAC, et par le comité ministériel de vérification, qui surveille les responsabilités de la direction de maintenir des systèmes de contrôle adéquats et la qualité des rapports financiers.

Les états financiers consolidés de SPAC n'ont pas fait l'objet d'un audit.

La version originale a été signée par

Arianne Reza

Sous-ministre

Gatineau, Canada

13 septembre 2024

La version originale a été signée par

Alain Lagacé, CPA

Sous-ministre adjoint et

Dirigeant principal des finances par  
intérim

Gatineau, Canada

6 septembre 2024

# Services publics et Approvisionnement Canada

## État consolidé des résultats et de la situation financière nette ministérielle (non audité)

Pour l'exercice terminé le 31 mars

	2024	2023
<i>(en milliers de dollars)</i>		
<b>Passifs</b>		
Créditeurs et charges à payer (note 4)	1 811 029	1 271 157
Passifs environnementaux (note 5a)	173 273	193 150
Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations (note 5b)	385 442	395 520
Indemnités de vacances et congés compensatoires	99 336	99 815
Autres passifs (note 6)	44 058	48 289
Biens saisis - Compte de fonds de roulement	15 730	15 241
Obligations au titre d'immobilisations corporelles louées (note 7)	1 709 602	1 791 312
Obligation en vertu du partenariat public-privé (note 8)	116 144	119 896
Avantages incitatifs relatifs à des baux	88 777	95 972
Avantages sociaux futurs (note 9)	38 371	38 573
<b>Total des passifs nets</b>	<b>4 481 762</b>	<b>4 068 925</b>
<b>Actifs financiers</b>		
Montant à recevoir du Trésor	1 053 476	579 026
Débiteurs et avances (note 11)	544 580	447 078
	<b>1 598 056</b>	<b>1 026 104</b>
<b>Actifs financiers détenus pour le compte du gouvernement</b>		
Débiteurs (note 11)	(17 217)	(16 942)
	<b>(17 217)</b>	<b>(16 942)</b>
<b>Total des actifs financiers nets</b>	<b>1 580 839</b>	<b>1 009 162</b>
<b>Dette nette ministérielle</b>	<b>2 900 923</b>	<b>3 059 763</b>
<b>Actifs non financiers</b>		
Charges payées d'avance	13 026	3 381
Immobilisations corporelles (note 13)	11 916 422	10 755 074
<b>Total des actifs non financiers</b>	<b>11 929 448</b>	<b>10 758 455</b>
<b>Situation financière nette ministérielle (note 14)</b>	<b>9 028 525</b>	<b>7 698 692</b>

Passifs éventuels (note 10)

Obligations contractuelles et droits contractuels (note 15)

*Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers consolidés.*

La version originale a été signée par

Arianne Reza

Sous-ministre

Gatineau, Canada

13 septembre 2024

La version originale a été signée par

Alain Lagacé, CPA

Sous-ministre adjoint et

Dirigeant principal des finances par intérim

Gatineau, Canada

6 septembre 2024

# Services publics et Approvisionnement Canada

## État consolidé des résultats et de la situation financière nette ministérielle (non audité)

Pour l'exercice terminé le 31 mars

	2024 <i>Résultats prévus</i>	2024 <i>Réel</i>	2023 <i>Réel</i>
<i>(en milliers de dollars)</i>			
<b>CHARGES</b>			
Biens et infrastructure	4 810 330	5 204 111	4 732 943
Paielements et comptabilité	544 294	1 006 375	791 333
Soutien à l'échelle du gouvernement	452 636	463 220	465 290
Services internes	334 636	431 109	363 755
Achat de biens et de services	314 855	355 610	585 911
Ombudsman de l'approvisionnement	4 528	4 936	4 893
<b>Total des charges</b>	<b>6 461 279</b>	<b>7 465 361</b>	<b>6 944 125</b>
<b>REVENUS</b>			
Ventes de biens et de produits d'information	1 689 721	1 904 124	1 614 656
Locations	762 560	837 479	851 450
Services de nature non réglementaire	404 760	422 482	656 503
Services de nature réglementaire	185 645	212 917	183 361
Autres revenus	129 320	140 792	164 359
Revenus - Compte du produit de l'aliénation des biens saisis (note 14)	24 007	27 790	26 393
Revenus gagnés pour le compte du gouvernement	(104 924)	(147 413)	(173 989)
<b>Total des revenus</b>	<b>3 091 089</b>	<b>3 398 171</b>	<b>3 322 733</b>
<b>Coût de fonctionnement net avant le financement du gouvernement et les transferts</b>	<b>3 370 190</b>	<b>4 067 190</b>	<b>3 621 392</b>
<b>FINANCEMENT DU GOUVERNEMENT ET TRANSFERTS</b>			
Encaisse nette fournie par le gouvernement du Canada		4 804 136	4 305 782
Variations des montants à recevoir du Trésor		474 450	131 137
Services fournis gratuitement par d'autres ministères (note 16)		126 520	105 540
Transfert d'immobilisations corporelles aux autres ministères, organismes et sociétés d'État (note 16)		(16 591)	(44 660)
Transfert des trop-payés salariaux aux autres ministères		( 343)	( 336)
Transfert provenant de Services partagés Canada (note 18)		8 851	-
<b>Coût de fonctionnement net après le financement du gouvernement et les transferts</b>		<b>(1 329 833)</b>	<b>(876 071)</b>
<b>Situation financière nette ministérielle – début de l'exercice</b>		<b>7 698 692</b>	<b>6 822 621</b>
<b>Situation financière nette ministérielle – fin de l'exercice (note 14)</b>		<b>9 028 525</b>	<b>7 698 692</b>

Information sectorielle (note 17)

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers consolidés.

# Services publics et Approvisionnement Canada

## État consolidé de la variation de la dette nette ministérielle (*non audité*)

### Pour l'exercice terminé le 31 mars

	2024	2023
<i>(en milliers de dollars)</i>		
<b>Coût de fonctionnement net après le financement du gouvernement et les transferts</b>	<b>(1 329 833)</b>	<b>(876 071)</b>
<b>Variation due aux immobilisations corporelles</b>		
Acquisition d'immobilisations corporelles ( <i>note 13</i> )	1 740 985	1 390 153
Acquisition d'immobilisations corporelles louées ( <i>note 13</i> )	63 502	43 619
Amortissement des immobilisations corporelles ( <i>note 13</i> )	(541 097)	(543 751)
Produits de l'aliénation d'immobilisations corporelles	(10 688)	(36 463)
(Perte) gain net sur l'aliénation d'immobilisations corporelles incluant les ajustements	(46 735)	6 337
Créditeurs pour travaux en cours à payer à une date ultérieure	-	32 211
Reclassification des actifs en construction, y compris la capitalisation des exercices précédents	(23 616)	(5 020)
Variation des immobilisations corporelles en raison d'obligations liées à la mise hors service d'immobilisations	(4 412)	(25 061)
Transfert d'immobilisations corporelles aux autres ministères, organismes et sociétés d'État ( <i>note 16</i> )	(16 591)	(44 660)
<b>Variation due aux immobilisations corporelles</b>	<b>1 161 348</b>	<b>817 365</b>
<b>Variation due aux immobilisations non-corporelles</b>		
Variation due aux charges payées d'avance	9 645	217
<b>Variation due aux immobilisations non-corporelles</b>	<b>9 645</b>	<b>217</b>
<b>Diminution de la dette nette ministérielle</b>	<b>(158 840)</b>	<b>(58 489)</b>
<b>Dette nette ministérielle – début de l'exercice</b>	<b>3 059 763</b>	<b>3 118 252</b>
<b>Dette nette ministérielle – fin de l'exercice</b>	<b>2 900 923</b>	<b>3 059 763</b>

*Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers consolidés.*

# Services publics et Approvisionnement Canada

## État consolidé des flux de trésorerie (non audité)

Pour l'exercice terminé le 31 mars

	2024	2023
<i>(en milliers de dollars)</i>		
<b>Activités de fonctionnement</b>		
<b>Coût de fonctionnement net avant le financement du gouvernement et les transferts</b>	4 067 190	3 621 392
<b>Éléments n'affectant pas l'encaisse :</b>		
Amortissement des immobilisations corporelles (note 13)	(541 097)	(543 751)
(Perte) gain net sur l'aliénation d'immobilisations corporelles incluant les ajustements	(46 735)	6 337
Créditeurs pour travaux en cours à payer à une date ultérieure	-	32 211
Reclassification des actifs en construction, y compris la capitalisation des exercices précédents	(23 616)	(5 020)
Variation des immobilisations corporelles en raison d'obligations liées à la mise hors service d'immobilisations	(4 412)	(25 061)
Services fournis gratuitement par d'autres ministères (note 16)	(126 520)	(105 540)
<b>Variations de l'état consolidé de la situation financière :</b>		
(Augmentation) diminution des créditeurs et charges à payer	(539 872)	133 706
Diminution du passif environnemental	19 877	10 529
Diminution de l'obligation liée à la mise hors service d'immobilisations	10 078	34 176
Diminution des indemnités de vacances et congés compensatoires	479	9 351
Diminution (augmentation) des autres passifs	4 231	(3 619)
(Augmentation) diminution des Biens saisis - Compte de fonds de roulement	( 489)	4 518
Diminution (augmentation) des avantages incitatifs relatifs à des baux	7 195	(9 569)
Diminution des avantages sociaux futurs	202	5 115
Augmentation (diminution) des débiteurs et avances	97 227	(350 680)
Augmentation des charges payées d'avance	9 645	217
Transfert des trop-payés salariaux aux autres ministères	343	336
Transfert provenant de Services partagés Canada (note 18)	(8 851)	-
<b>Encaisse utilisée pour les activités de fonctionnement</b>	<b>2 924 875</b>	<b>2 814 648</b>
<b>Activités d'investissement en immobilisations</b>		
Acquisition d'immobilisations corporelles (note 13)	1 740 985	1 390 153
Acquisition d'actifs en construction au titre d'immobilisations corporelles louées (note 13)	215	1 685
Produits de l'aliénation d'immobilisations corporelles	(10 688)	(36 463)
Gain sur la variation des obligations au titre d'immobilisations corporelles louées	-	108
<b>Encaisse utilisée pour les activités d'investissement en immobilisations</b>	<b>1 730 512</b>	<b>1 355 483</b>
<b>Activités de financement</b>		
Paiements sur les obligations au titre d'immobilisations corporelles louées	144 997	132 257
Paiements sur l'obligation en vertu du partenariat public-privé	3 752	3 394
<b>Encaisse utilisée pour les activités de financement</b>	<b>148 749</b>	<b>135 651</b>
<b>Encaisse nette fournie par le gouvernement du Canada</b>	<b>4 804 136</b>	<b>4 305 782</b>

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers consolidés.

# Services publics et Approvisionnement Canada

## Notes aux états financiers consolidés (*non audités*)

Pour l'exercice terminé le 31 mars

### 1. POUVOIRS ET OBJECTIFS

Le ministère des Travaux publics et Services gouvernementaux Canada (TPSGC) a été constitué le 20 juin 1996, en vertu de la *Loi sur le ministère des Travaux publics et Services gouvernementaux*. Cette législation spécifie que TPSGC doit fournir des services communs, centraux et partagés aux autres ministères et organismes, permettant à ceux-ci d'assurer la prestation de leurs services et de leurs programmes à la population canadienne. Depuis novembre 2015, TPSGC opère sous le nom de Services publics et Approvisionnement Canada (SPAC). Les services de SPAC sont déployés par l'entremise des responsabilités essentielles suivantes :

- Achat de biens et de services : SPAC achète des biens et des services pour le compte du gouvernement du Canada;
- Paiements et comptabilité : SPAC perçoit les recettes et émet les paiements, tient les comptes financiers du Canada, produit les rapports financiers et gère les services de paye et de pension du gouvernement du Canada;
- Biens et infrastructure : SPAC fournit des locaux à bureaux aux fonctionnaires fédéraux et aux parlementaires; construit, entretient et gère les biens fédéraux et d'autres ouvrages publics, comme les ponts et les barrages; et fournit des services connexes aux organisations fédérales;
- Soutien à l'échelle du gouvernement : SPAC fournit des services administratifs et des outils aux organisations fédérales qui leur permettent d'offrir des programmes et des services aux Canadiens;
- Ombudsman de l'approvisionnement : Le Bureau de l'ombudsman de l'approvisionnement mène ses activités sans aucun lien de dépendance avec les autres organisations fédérales. En vertu de la loi, il doit examiner les pratiques d'approvisionnement des organisations fédérales ainsi que les plaintes des fournisseurs canadiens, et fournir des services de règlement des différends; et
- Les Services internes comprennent les groupes d'activités et de ressources connexes que le gouvernement fédéral considère comme étant des services à l'appui de programmes et/ou nécessaires pour permettre à une organisation de s'acquitter de ses obligations générales.

Pour plus de contexte, ces états financiers consolidés doivent être lus conjointement avec le Rapport sur les résultats ministériels (RRM) 2023-2024 de SPAC, qui met en lumière les accomplissements du ministère dans la réalisation de son mandat diversifié et sert de rapport annuel aux membres du Parlement et à la population canadienne. Ce rapport est disponible [sur la page Web Transparence du Ministère](#).

# Services publics et Approvisionnement Canada

## Notes aux états financiers consolidés (*non audités*)

Pour l'exercice terminé le 31 mars

### 2. SOMMAIRE DES PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES

Ces états financiers consolidés ont été préparés conformément aux conventions comptables de SPAC énoncées ci-après, lesquelles s'appuient sur les normes comptables canadiennes pour le secteur public. La présentation et les résultats qui découlent de l'utilisation des conventions comptables énoncées ne donnent lieu à aucune différence importante par rapport aux normes comptables canadiennes pour le secteur public.

Les principales conventions comptables sont les suivantes :

#### A. AUTORISATIONS PARLEMENTAIRES

SPAC est financé par le gouvernement du Canada au moyen d'autorisations parlementaires. La présentation des autorisations consenties à SPAC ne correspond pas à la présentation des rapports financiers selon les principes comptables généralement reconnus étant donné que les autorisations sont fondées, dans une large mesure, sur les besoins de trésorerie. Par conséquent, les postes comptabilisés dans l'État consolidé des résultats et de la situation financière nette ministérielle ainsi que dans l'État consolidé de la situation financière ne sont pas nécessairement les mêmes que ceux qui sont prévus par les autorisations parlementaires. La note 3 présente un rapprochement entre les deux méthodes de présentation des rapports financiers. Les montants des résultats prévus inclus dans les sections «Charges» et «Revenus» de l'État consolidé des résultats et de la situation financière nette ministérielle correspondent aux montants rapportés dans l'État des résultats prospectifs intégrés au Plan ministériel 2023-2024. Les montants des résultats prévus ne sont pas inclus dans la section «Financement du gouvernement et transferts» de l'État consolidé des résultats et de la situation financière nette ministérielle ni dans l'État consolidé de la variation de la dette nette ministérielle parce que ces montants n'ont pas été inclus dans le Plan ministériel 2023-2024.

#### B. CONSOLIDATION

Ces états financiers consolidés incluent les comptes des quatre fonds renouvelables, énumérés ci-dessous, l'un d'eux étant inactif. Les trois fonds renouvelables actifs préparent annuellement un ensemble complet d'états financiers qui sont publiés dans les Comptes publics du Canada. Les comptes de ces fonds renouvelables ont été consolidés avec ceux de SPAC, et toutes les opérations et tous les soldes intraministériels ont été éliminés.

Les fonds renouvelables de SPAC sont :

- Fonds renouvelable des Services immobiliers
- Fonds renouvelable du Bureau de la traduction
- Fonds renouvelable des Services optionnels
- Fonds renouvelable de la production de défense (inactif)

#### C. ENCAISSE NETTE FOURNIE PAR LE GOUVERNEMENT DU CANADA

SPAC fonctionne au moyen du Trésor, qui est administré par le Receveur général du Canada. La totalité de l'encaisse reçue par SPAC est déposée au Trésor, et tous les décaissements faits par SPAC sont prélevés sur le Trésor. L'encaisse nette fournie par le gouvernement, à l'exception des montants détenus pour le compte du gouvernement, est la différence entre toutes les entrées de fonds et toutes les sorties de fonds, y compris les opérations entre les ministères au sein du gouvernement fédéral.

#### D. MONTANT À RECEVOIR DU TRÉSOR

Le montant à recevoir du Trésor découle d'un écart temporaire en fin d'année entre le moment où une opération affecte les autorisations de SPAC et le moment où elle est traitée par le Trésor. Le montant à recevoir du Trésor correspond au montant net de l'encaisse que SPAC a le droit de prélever du Trésor sans autre affectation d'autorisations pour s'acquitter de ses passifs.

# Services publics et Approvisionnement Canada

## Notes aux états financiers consolidés (*non audités*)

Pour l'exercice terminé le 31 mars

### E. REVENUS

Les revenus sont constitués de revenus provenant de sources non fiscales. Ils comprennent les transactions avec contrepartie où des biens ou des services sont fournis en contrepartie d'une obligation de prestation. Une obligation de prestation constitue une promesse exécutoire de fournir des biens ou des services précis à un client en particulier. Ces transactions peuvent être récurrentes ou non récurrentes par nature. Les transactions récurrentes sont considérées comme des activités continues et routinières qui font partie du cours normal des opérations et peuvent être utilisées pour indiquer si l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles soient à nouveau gagnées au cours des années à venir. Les revenus sont comptabilisés selon la méthode de la comptabilité d'exercice à mesure que les obligations de prestation sont satisfaites et que le recouvrement est raisonnablement assuré, comme suit :

- Les services de nature réglementaire sont principalement composés de recouvrement de coûts pour des services administratifs en vertu de la *Loi sur la pension de la fonction publique* (LPFP) et des services rendus aux autres ministères par le Receveur général pour l'émission de paiements. Les revenus provenant de droits réglementaires sont constatés dans les comptes en fonction des services fournis au cours de l'exercice.
- Les services de nature non réglementaire sont principalement composés de services spéciaux de logement et de services immobiliers, de gestion immobilière, de services de traduction ainsi que de services de transport des marchandises et du matériel et d'approvisionnement des voyages. Ces revenus sont comptabilisés dans l'exercice où les opérations ou les faits sous-jacents surviennent.
- Les autres types de revenus sont comptabilisés dans l'exercice pendant lequel les opérations ou les faits sous-jacents surviennent.
- Les revenus gagnés pour le compte du gouvernement du Canada ne sont pas disponibles à être dépensés à nouveau et ne peuvent pas servir à acquitter les passifs de SPAC. Bien que l'on s'attende à ce que la sous-ministre de SPAC maintienne le contrôle comptable, elle n'a pas l'autorité sur la disposition des revenus non disponibles à être dépensés à nouveau. Par conséquent, ces revenus sont présentés comme une réduction du montant brut des revenus de l'entité. Les revenus de SPAC gagnés pour le compte du gouvernement sont constitués du régime d'avantages sociaux des employés (RASE) recouvré pour les services rendus à d'autres ministères, des services fournis pour la cale sèche d'Esquimalt et de gains sur la vente d'immobilisations corporelles. Ceux-ci sont comptabilisés lorsqu'ils sont gagnés.

### F. CHARGES

Les charges sont comptabilisées selon la méthode de la comptabilité d'exercice :

- Les charges de fonctionnement de SPAC sont comptabilisées lorsque les biens sont reçus ou les services rendus. Ceci inclut les services fournis gratuitement par d'autres ministères tels que les cotisations aux régimes de soins de santé et de soins dentaires, les services juridiques et les indemnités des accidentés de travail, qui sont comptabilisés à titre de charges à leur coût estimatif. Les indemnités de vacances et de congés compensatoires ainsi que les indemnités de départ sont passées à la charge au fur et à mesure que les employés en acquièrent le droit en vertu de leurs conditions d'emploi.
- SPAC administre le Programme de paiements versés en remplacement d'impôts (PERI) pour l'ensemble des ministères fédéraux en vertu de la *Loi sur les paiements versés en remplacement d'impôts*, ces montants sont inscrits à titre de subventions dans le Budget principal des dépenses. Le gouvernement du Canada paie volontairement sa juste part des dépenses d'administration locale desquelles il est exempté en versant les sommes nécessaires aux municipalités et aux autres autorités fiscales qui prélèvent des impôts fonciers aux endroits où se trouvent des terrains et immeubles fédéraux. Les versements effectués par SPAC au nom des ministères fédéraux participants sont recouverts auprès de ces derniers et sont comptabilisés à titre de paiements de transfert dans les Comptes publics du Canada.

# Services publics et Approvisionnement Canada

## Notes aux états financiers consolidés (non audités)

Pour l'exercice terminé le 31 mars

### F. CHARGES (suite)

- Les charges incluent des provisions au titre des changements dans la valeur des actifs. Cela comprend les provisions pour créances douteuses, les avances ainsi que les passifs, y compris les passifs éventuels, les passifs environnementaux et les obligations liées à la mise hors service d'immobilisations dans la mesure où l'événement futur est susceptible de se produire et où une estimation raisonnable des répercussions peut être établie.

### G. AVANTAGES SOCIAUX FUTURS

**i) Prestations de retraite :** Les employés admissibles participent au Régime de retraite de la fonction publique, un régime d'avantages sociaux multi-employeurs administré par le gouvernement du Canada. Les cotisations de SPAC au régime sont passées en charges dans l'exercice au cours duquel elles sont engagées et elles représentent l'obligation totale de SPAC découlant du régime. La responsabilité de SPAC relative au régime de retraite se limite aux cotisations versées. Les excédents ou les déficits actuariels sont constatés dans les états financiers du gouvernement du Canada, répondant du régime.

**ii) Indemnités de départ :** L'accumulation des indemnités de départ pour les départs volontaires a cessé pour les groupes d'employés éligibles. L'obligation restante pour les employés qui n'ont pas retiré leur indemnité est calculée à l'aide de l'information provenant des résultats du passif déterminé sur une base actuarielle pour les indemnités de départ pour l'ensemble du gouvernement.

### H. INSTRUMENTS FINANCIERS

Un contrat qui crée un instrument financier engendre, lors de sa conclusion, des droits d'obtenir ou des obligations de fournir des avantages économiques. Les actifs financiers et les passifs financiers rendent compte de ces droits et obligations dans les états financiers. SPAC comptabilise un instrument financier lorsqu'il devient parti à un contrat qui fait intervenir des instruments financiers.

Les instruments financiers de SPAC comprennent les débiteurs, les créateurs et charges à payer et l'obligation en vertu du partenariat public-privé. SPAC n'effectue pas d'opérations à des fins spéculatives et n'utilise pas d'instruments financiers dérivés. Tous les actifs et passifs financiers sont comptabilisés au coût ou au coût amorti.

Pour les instruments financiers évalués au coût amorti, la méthode du taux d'intérêt effectif est utilisée pour déterminer les produits ou charges d'intérêts.

Les débiteurs et les avances sont présentés au moindre du coût ou de la valeur nette de réalisation. Une provision est établie pour les débiteurs dont le recouvrement est incertain.

### I. AVANTAGES INCITATIFS RELATIFS À DES BAUX

Les avantages incitatifs relatifs à des baux représentent des incitatifs reçus par SPAC afin de conclure un bail. Les avantages incitatifs peuvent comprendre : des périodes d'occupation gratuites, des montants en espèces à appliquer au paiement des loyers, des sommes forfaitaires, des améliorations locatives et des frais de déménagement déboursés par le bailleur. Les avantages incitatifs sont comptabilisés comme suit :

- Les périodes d'occupation gratuites ou les fortes réductions de loyer sont réparties de façon linéaire sur la durée du bail;
- Les paiements en espèces du bailleur au locataire sont comptabilisés, par le locataire, à titre de réduction des loyers sur la durée du bail;
- Les améliorations locatives sont amorties sur la durée restante du bail ou de la vie utile de l'amélioration, soit la moindre des deux.

# Services publics et Approvisionnement Canada

## Notes aux états financiers consolidés (*non audités*)

Pour l'exercice terminé le 31 mars

### J. PASSIFS ÉVENTUELS

Le passif éventuel est une obligation potentielle qui peut devenir une obligation réelle advenant la réalisation ou non d'un ou plusieurs événements futurs. S'il est probable que l'événement futur surviendra ou non et qu'une estimation raisonnable de la perte peut être établie, on comptabilise un passif estimatif et une charge est comptabilisée. Si la probabilité de l'événement ne peut être déterminée ou s'il est impossible d'établir une estimation raisonnable, l'éventualité est présentée dans les notes afférentes aux états financiers consolidés.

### K. ACTIFS ÉVENTUELS

Les actifs éventuels sont des actifs potentiels qui peuvent devenir des actifs réels advenant la réalisation ou non d'un ou plusieurs événements futurs. S'il est probable que l'événement futur surviendra ou non, l'actif éventuel est présenté dans les notes afférentes aux états financiers consolidés.

### L. PASSIFS ENVIRONNEMENTAUX ET OBLIGATIONS LIÉES À LA MISE HORS SERVICE D'IMMOBILISATIONS

Un passif environnemental pour l'assainissement des sites contaminés est comptabilisé lorsque tous les critères suivants sont satisfaits : il existe une norme environnementale, la contamination dépasse la norme environnementale, le gouvernement est directement responsable ou accepte la responsabilité, on prévoit renoncer aux avantages économiques futurs et il est possible de faire une estimation raisonnable du montant en cause. Le passif rend compte de la meilleure estimation de la direction concernant le montant nécessaire pour assainir les sites afin que ces derniers respectent la norme environnementale minimale d'exploitation précédant leur contamination.

On comptabilise un passif au titre de l'obligation liée à la mise hors service d'une immobilisation lorsque tous les critères suivants sont satisfaits : il existe une obligation juridique d'engager des coûts de la mise hors service relativement à une immobilisation corporelle, l'opération ou l'événement passé donnant lieu au passif de mise hors service a eu lieu, on prévoit renoncer aux avantages économiques futurs et il est possible de faire une estimation raisonnable du montant en cause. Les coûts liés à la mise hors service d'une immobilisation sont normalement capitalisés et amortis sur la durée de vie utile estimative de l'immobilisation. Une obligation liée à la mise hors service d'une immobilisation peut survenir relativement à une immobilisation corporelle qui n'est pas comptabilisée ou qui n'est plus utilisée à des fins productives. Dans ce cas, les coûts liés à la mise hors service d'une immobilisation seraient passés en charges. L'évaluation du passif rend compte de la meilleure estimation de la direction concernant le montant nécessaire pour mettre hors service une immobilisation corporelle.

Lorsque les flux de trésorerie futurs nécessaires pour régler ou annuler le passif doivent s'étendre sur de longues périodes futures, et sont estimables et prévisibles, il faut utiliser la technique de la valeur actualisée. Le taux d'actualisation utilisé reflète le coût d'emprunt du gouvernement et est associé au nombre estimatif d'années nécessaires pour achever l'assainissement des sites contaminés ou pour régler les obligations liées à la mise hors service d'immobilisations.

Le passif comptabilisé est rajusté chaque année, au besoin, en fonction des rajustements de la valeur actuelle, de l'inflation, des nouvelles obligations, des variations des estimations de la direction et des coûts réels engagés.

# Services publics et Approvisionnement Canada

## Notes aux états financiers consolidés (non audités)

Pour l'exercice terminé le 31 mars

### M. IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées à leur coût d'acquisition, selon les seuils de capitalisation suivants :

- Les améliorations et les améliorations locatives apportées aux immeubles, aux travaux et aux infrastructures dont le coût initial est de 25 000 \$ ou plus;
- Toutes autres immobilisations corporelles ayant un coût initial de 10 000 \$ ou plus;
- Les éléments d'actifs groupés sont des immobilisations corporelles qui ont une valeur inférieure, par unité, au seuil de capitalisation, mais qui sont habituellement achetés ou détenus en grande quantité de sorte qu'ils représentent dans l'ensemble une dépense importante. Ces actifs sont regroupés dans une catégorie ou un groupe de biens donnés afin d'être capitalisés comme un seul actif.

Les parties importantes d'un bâtiment appartenant à l'État sont comptabilisées comme des éléments distincts (composantes) avec chaque composante ayant leur propre durée de vie utile. Tous les autres types d'immobilisations sont comptabilisés sous l'approche de l'immobilisation globale.

Les immobilisations corporelles ne comprennent pas les œuvres d'art ou les autres actifs non comptabilisés auxquels il est impossible d'attribuer un coût d'acquisition et qu'une estimation raisonnable des avantages futurs associés à ces biens ne peut être faite. Ces éléments consistent principalement en des peintures, des sculptures, des dessins, des gravures, des photographies, des monuments et d'autres actifs patrimoniaux non opérationnels tels que des artefacts trouvés sur les terrains de la Colline du Parlement.

Les immobilisations corporelles sont amorties selon la méthode linéaire sur la durée de vie utile estimative de l'immobilisation, comme indiqué dans le tableau ci-dessous. L'amortissement est comptabilisé mensuellement à compter du premier jour du mois qui suit l'entrée en service de l'actif. L'amortissement est constaté au niveau des composantes pour les bâtiments appartenant à l'État; les périodes d'amortissement présentées ci-après englobent celles qui s'appliquent aux composantes, le cas échéant, de l'ensemble d'une immobilisation.

Catégorie d'immobilisations	Période d'amortissement
Bâtiments	10 à 125 ans *
Travaux et infrastructures	10 à 80 ans
Matériel et outillage	3 à 30 ans
Matériel informatique et logiciels	2 à 10 ans
Véhicules	2 à 35 ans
Améliorations locatives	Le moindre du reste de la durée du bail ou de la vie utile de l'amélioration
Immobilisations corporelles louées	Selon la catégorie d'immobilisation si la propriété sera vraisemblablement cédée à SPAC; autrement, sur la durée du bail

\*Les édifices patrimoniaux ont une période d'amortissement maximale de 125 ans.

Les actifs en construction sont comptabilisés dans la catégorie applicable dans l'exercice au cours duquel elles deviennent prêtes à être utilisées et ne sont amorties qu'à partir de cette date.

# Services publics et Approvisionnement Canada

## Notes aux états financiers consolidés (non audités)

Pour l'exercice terminé le 31 mars

### N. BIENS SAISIS - COMPTE DE FONDS DE ROULEMENT

Le compte de fonds de roulement des biens saisis a été établi conformément à l'article 12 de la *Loi sur l'administration des biens saisis*. Les charges encourues et les avances effectuées pour maintenir et administrer les biens saisis ou bloqués, ainsi que les autres biens sujets à une ordonnance de prise en charge ou confisqués au profit de Sa Majesté, sont imputées à ce compte. Le compte du fonds de roulement des biens saisis est crédité lorsque les charges et les avances à des tiers sont remboursées ou recouvrées et lorsque les revenus provenant de ces biens ou les produits provenant de leur aliénation sont perçus et crédités de sommes saisies par confiscation.

Le montant total pouvant être en circulation ne peut dépasser 50 millions de dollars en aucun temps.

Tout déficit résultant de la différence entre le produit de l'aliénation de tout bien confisqué au profit de Sa Majesté et les montants qui avaient été imputés au compte et qui demeurent en circulation, est imputé au compte du produit de l'aliénation des biens saisis et crédité au compte du fonds de roulement des biens saisis.

### O. INCERTITUDE RELATIVE À LA MESURE

La préparation de ces états financiers consolidés exige de la direction qu'elle effectue des estimations et formule des hypothèses qui ont une incidence sur les montants comptabilisés et divulgués au titre des actifs, des passifs, des revenus et des charges dans les états financiers consolidés et les notes complémentaires au 31 mars. Les estimations reposent sur des faits et des circonstances, l'historique de la conjoncture économique générale et rendent compte de la meilleure estimation du gouvernement concernant le montant connexe à la date des états financiers. Les principaux éléments pour lesquels des estimations sont faites sont la provision pour créances douteuses, les passifs éventuels, les passifs environnementaux et les obligations liées à la mise hors service d'immobilisations, les débiteurs détenus pour le compte du gouvernement, les passifs à titre d'indemnités de vacances et de congés compensatoires, les passifs au titre d'avantages sociaux futurs et la durée de vie utile des immobilisations.

Il se pourrait que les résultats réels diffèrent des estimations de manière significative. Les estimations de la direction sont examinées périodiquement et, à mesure que les ajustements deviennent nécessaires, ils sont constatés dans les états financiers de l'exercice où ils sont connus.

Les passifs environnementaux et les obligations liées à la mise hors service d'immobilisations sont sujets à une incertitude relative à la mesure, tel que mentionné à la note 5, en raison des technologies en constante évolution utilisées dans les activités d'assainissement des sites contaminés ou de la mise hors service des immobilisations, de l'utilisation d'une valeur actualisée des coûts estimés futurs, de l'inflation, des taux d'intérêt et du fait que tous les sites contaminés n'ont pas fait l'objet d'une évaluation complète de l'étendue et de la nature des coûts d'assainissement ou de la mise hors service d'immobilisations. Des modifications apportées aux hypothèses sous-jacentes, à l'échéancier des dépenses, la technologie utilisée, ou les révisions des normes environnementales ou de changements de réglementations pourraient entraîner des changements considérables aux passifs environnementaux et aux obligations liées à la mise hors service d'immobilisations comptabilisés.

# Services publics et Approvisionnement Canada

## Notes aux états financiers consolidés (*non audités*)

Pour l'exercice terminé le 31 mars

### P. OPÉRATIONS ENTRE APPARENTÉS

Les opérations entre apparentés, autres que les opérations interentités, sont comptabilisées à la valeur d'échange.

Les opérations interentités sont des opérations entre les entités sous contrôle commun. Les opérations interentités, autres que les opérations de restructuration, sont comptabilisées sur une base brute et sont évaluées à la valeur comptable, sauf pour ce qui suit :

- i) Les services à recouvrement de coûts sont comptabilisés à titre de revenus et de dépenses sur une base brute et mesurés à la valeur d'échange.
- ii) Certains services reçus gratuitement sont comptabilisés aux fins des états financiers ministériels consolidés à la valeur comptable.

### Q. ADOPTION DE NOUVELLES NORMES COMPTABLES DU SECTEUR PUBLIC

#### a) Chapitre SP 3160 – Partenariats public-privé

À compter du 1er avril 2023, SPAC a adopté la nouvelle norme comptable du secteur public SP 3160, *Partenariats public-privé*. Ce chapitre établit les normes pour la comptabilisation, l'évaluation, la présentation et les informations à fournir des éléments d'infrastructure acquis par l'intermédiaire d'accords de partenariat public-privé. Généralement, on retient les services du secteur privé pour la conception, la construction, l'acquisition ou l'amélioration d'élément d'infrastructure nouveau/existant; le financement de l'infrastructure pendant au moins une partie de son temps d'utilisation; et l'entretien et/ou l'exploitation de l'infrastructure. SPAC a examiné l'incidence de cette norme sur la comptabilisation de sa présente entente de partenariat public-privé (immeuble de la division E de la GRC) et autres ententes.

L'adoption du chapitre SP 3160 n'a pas d'incidence sur les états financiers consolidés de SPAC.

#### b) Chapitre SP 3400 – Revenus

À compter du 1er avril 2023, SPAC a adopté la nouvelle norme comptable du secteur public SP 3400, *Revenus*. Ce chapitre établit les normes pour la comptabilisation, l'évaluation, la présentation et les informations à fournir des revenus, y compris l'exigence de différencier les revenus provenant d'opérations qui comprennent des obligations de prestation de fournir des biens ou des services spécifiques et les opérations sans obligations de prestation. De plus, la nouvelle norme exige d'évaluer les caractéristiques des opérations pour déterminer si le ministère agit pour son propre compte ou comme mandataire. Une organisation agit pour son propre compte lorsqu'elle a le contrôle des biens ou des services avant qu'ils ne soient livrés à un client, tandis que l'organisation est considérée comme agissant à titre de mandataire lorsqu'elle prend les arrangements nécessaires à la fourniture des biens ou des services à un client pour le compte d'une autre partie. Lorsqu'il agit pour son propre compte, le revenu est constaté au montant brut et lorsqu'il agit en tant que mandataire, le revenu est constaté au montant net.

L'adoption de la norme SP 3400 a entraîné l'évaluation à savoir si SPAC agit pour son propre compte ou en tant que mandataire pour certaines de ses opérations de revenus. Bien qu'il entraîne des ajustements à la présentation de l'état consolidé des résultats et de la situation financière nette ministérielle, ce changement n'a pas eu d'incidence sur les résultats nets déclarés au cours de l'exercice.

# Services publics et Approvisionnement Canada

## Notes aux états financiers consolidés (*non audités*)

Pour l'exercice terminé le 31 mars

### Q. ADOPTION DE NOUVELLES NORMES COMPTABLES DU SECTEUR PUBLIC (*suite*)

#### c) Note d'orientation concernant la comptabilité NOSP-8 – Éléments incorporels achetés

SPAC a adopté la nouvelle note d'orientation concernant la comptabilité du secteur public NOSP-8, *Éléments incorporels achetés*. Cette nouvelle note d'orientation délimite l'étendue des éléments incorporels pouvant être constatés dans les états financiers. Les éléments incorporels achetés sont des ressources économiques non monétaires, identifiables et sans substance physique qui sont acquises dans le cadre d'une opération avec contrepartie conclue entre des parties compétentes agissant en toute liberté dans des conditions de pleine concurrence. Les éléments incorporels achetés excluent les logiciels, qui sont inclus dans les immobilisations corporelles. À compter du 1er avril 2023, le coût d'un élément incorporel acheté est capitalisé à titre d'actif lorsque le ministère contrôle l'élément incorporel et que l'élément incorporel contribue à la capacité du gouvernement de fournir des services et des biens, de générer des rentrées de trésorerie futures ou de réduire les sorties de trésorerie. Les actifs incorporels achetés sont amortis en charges sur leur durée de vie utile estimative. Avant le 1er avril 2023, les éléments incorporels achetés étaient passés en charges au fur et à mesure qu'ils étaient engagés.

L'adoption de la note d'orientation n'a pas d'incidence sur les états financiers consolidés de SPAC.

### 3. AUTORISATIONS PARLEMENTAIRES

SPAC reçoit une partie de son financement au moyen d'autorisations parlementaires annuelles. Les éléments comptabilisés dans l'État consolidé des résultats et de la situation financière nette ministérielle et dans l'État consolidé de la situation financière d'un exercice peuvent être financés au moyen d'autorisations parlementaires qui ont été approuvées au cours d'un exercice précédent, pendant l'exercice en cours ou qui le seront dans un exercice futur. Par conséquent, les résultats des activités de fonctionnement nets de SPAC pour l'exercice diffèrent s'ils sont présentés selon le financement octroyé par le gouvernement ou selon la méthode de la comptabilité d'exercice. Les différences sont rapprochées dans les tableaux suivants :

# Services publics et Approvisionnement Canada

## Notes aux états financiers consolidés (non audités)

Pour l'exercice terminé le 31 mars

### 3. AUTORISATIONS PARLEMENTAIRES (suite)

#### A. RAPPROCHEMENT DU COÛT DE FONCTIONNEMENT NET ET DES AUTORISATIONS PARLEMENTAIRES DE L'EXERCICE EN COURS UTILISÉES.

<i>(en milliers de dollars)</i>	2024	2023
<b>Coût de fonctionnement net avant le financement du gouvernement et les transferts</b>	<b>4 067 190</b>	<b>3 621 392</b>
<b>Ajustements pour les éléments ayant une incidence sur le coût de fonctionnement net, mais qui n'ont pas d'incidence sur les autorisations :</b>		
Amortissement des immobilisations corporelles (note 13)	(541 097)	(543 751)
(Perte) gain net sur l'aliénation d'immobilisations corporelles incluant les ajustements	(46 735)	6 337
Gain sur la variation des obligations au titre d'immobilisations corporelles louées	-	108
Reclassification des actifs en construction, y compris la capitalisation des exercices précédents	(23 616)	(5 020)
Services fournis gratuitement par d'autres ministères (note 16)	(126 520)	(105 540)
Remboursements de dépenses d'exercices antérieurs et de programmes	42 201	18 787
Ajustement des créanciers d'exercices précédents	13 709	18 150
Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations qui n'ont pas d'incidence sur les autorisations	5 204	6 892
Différence temporelle entre les revenus gagnés et collectés	(8 055)	(21 359)
Revenu (charge) net du compte du produit de l'aliénation des biens saisis (note 14)	19 063	(7 822)
Diminution des indemnités de vacances et congés compensatoires qui n'ont pas d'incidence sur les autorisations	515	9 351
Diminution des avantages sociaux futurs qui n'ont pas d'incidence sur les autorisations	222	5 092
Diminution du passif environnemental	19 877	10 529
Diminution (augmentation) des charges à payer qui n'ont pas d'incidence sur les autorisations	12 529	(3 276)
Différence temporelle entre les paiements versés en remplacement d'impôts et les recouvrements	51 293	(50 929)
Dépense pour mauvaises créances	(14 017)	1 463
Revenus gagnés pour le compte du gouvernement qui n'ont pas d'incidence sur les autorisations	(10 688)	(35 493)
Autres	3 400	929
<b>Total des éléments ayant une incidence sur le coût de fonctionnement net, mais qui n'ont pas d'incidence sur les autorisations</b>	<b>(602 715)</b>	<b>(695 552)</b>
<b>Ajustements pour les éléments sans incidence sur le coût de fonctionnement net, mais ayant une incidence sur les autorisations :</b>		
Acquisition d'immobilisations corporelles (note 13)	1 740 985	1 390 153
Acquisition d'actifs en construction à titre d'immobilisations corporelles louées (note 13)	215	1 685
Paiements sur les obligations au titre d'immobilisations corporelles louées	144 997	132 257
Paiements sur l'obligation en vertu du partenariat public-privé	3 752	3 394
Variation nette des charges payées d'avance et des avances	9 604	16
Variation des avantages incitatifs relatifs à des baux	5 923	(7 784)
Débiteurs reliés aux trop-payés de salaire	5 330	4 230
<b>Total des éléments sans incidence sur le coût de fonctionnement net, mais ayant une incidence sur les autorisations</b>	<b>1 910 806</b>	<b>1 523 951</b>
<b>Autorisations budgétaires de l'exercice en cours utilisées</b>	<b>5 375 281</b>	<b>4 449 791</b>

# Services publics et Approvisionnement Canada

## Notes aux états financiers consolidés (non audités)

Pour l'exercice terminé le 31 mars

### 3. AUTORISATIONS PARLEMENTAIRES (suite)

#### B. AUTORISATIONS FOURNIES ET UTILISÉES

(en milliers de dollars)	2024	2023
Crédit 1 - Dépenses de fonctionnement	3 325 306	3 149 380
Crédit 5 - Dépenses en capital	1 925 029	1 610 417
<b>Montants législatifs :</b>		
Fonds renouvelables	446 853	397 361
Autres	249 634	111 351
<b>Autorisations fournies</b>	<b>5 946 822</b>	<b>5 268 509</b>
Moins:		
Autorisations disponibles pour emploi au cours des exercices ultérieurs	(416 830)	(436 993)
Autorisations périmées	(154 711)	(381 725)
<b>Autorisations budgétaires de l'exercice en cours utilisées</b>	<b>5 375 281</b>	<b>4 449 791</b>
<i>Loi sur l'administration des biens saisis</i>	(489)	4 518
Caisses d'avance fixe	(11 740)	(237)
<b>Autorisations non budgétaires de l'exercice en cours utilisées</b>	<b>(12 229)</b>	<b>4 281</b>

### 4. CRÉDITEURS ET CHARGES À PAYER

Le tableau ci-dessous présente les détails des créiteurs et des charges à payer de SPAC :

(en milliers de dollars)	2024	2023
Créiteurs - parties externes	709 550	336 335
Créiteurs - autres ministères et organismes	169 422	67 264
<b>Total des créiteurs</b>	<b>878 972</b>	<b>403 599</b>
Charges à payer	700 459	663 900
Retenues de garantie d'entrepreneurs	124 555	97 867
Salaires et traitements courus	107 043	105 791
<b>Total des créiteurs et des charges à payer</b>	<b>1 811 029</b>	<b>1 271 157</b>

# Services publics et Approvisionnement Canada

## Notes aux états financiers consolidés (non audités)

Pour l'exercice terminé le 31 mars

### 5. PASSIFS ENVIRONNEMENTAUX ET OBLIGATIONS LIÉES À LA MISE HORS SERVICE D'IMMOBILISATIONS

#### A. ASSAINISSEMENT DES SITES CONTAMINÉS

« L'Approche fédérale en matière de lieux contaminés » du gouvernement établit un cadre de gestion des sites contaminés en utilisant une approche fondée sur les risques. Selon cette démarche, le gouvernement a dressé l'inventaire des sites contaminés identifiés qui sont situés sur les terres fédérales qui ont été répertoriés, ce qui permet de les classer, de les gérer et de les enregistrer de manière cohérente. Cette démarche systématique aide à repérer les sites à haut risque afin d'affecter les ressources limitées aux sites qui présentent le risque le plus élevé pour la santé humaine et l'environnement.

Le Ministère a relevé un total de 199 sites (200 sites en 2023) qui pourraient être contaminés et devoir faire l'objet d'une évaluation, d'un assainissement et d'un suivi. Parmi ces derniers, SPAC en a évalué 66 sites (71 sites en 2023) pour lesquels des mesures sont possibles et pour lesquels un passif de 151 921 milliers de dollars (172 664 milliers de dollars en 2023) a été comptabilisé. Cette estimation du passif a été déterminée après la réalisation de l'évaluation des sites et se fonde sur un examen des résultats de l'évaluation des sites par des experts en environnement et sur les solutions possibles d'assainissement proposées.

De plus, un modèle statistique se fondant sur une projection du nombre de sites qui passeront à l'étape des travaux d'assainissement et sur lequel on applique les coûts courants et historiques est utilisé pour estimer le passif d'un groupe des sites non évalués. En conséquence, il existe 70 sites non évalués (62 sites en 2023) pour lesquels un passif estimé de 21 352 milliers de dollars (20 486 milliers de dollars en 2023) a été enregistré basé sur ce modèle.

La combinaison de ces deux estimations, totalisant 173 273 milliers de dollars (193 150 milliers de dollars en 2023), constitue la meilleure estimation de la direction concernant le coût nécessaire pour assainir les sites afin qu'ils respectent la norme minimale d'exploitation précédant leur contamination, en fonction de l'information connue à la date de préparation des états financiers.

Aucun passif n'a été comptabilisé pour les 63 sites restants (67 sites en 2023). Certains de ces sites sont à différents stades d'essais et d'évaluations et si l'assainissement est nécessaire, un passif sera comptabilisé dès qu'une estimation raisonnable pourra être déterminée.

Pour d'autres sites, SPAC ne prévoit pas renoncer à des avantages économiques futurs (il y a absence probable de toute incidence environnementale ou menace pour la santé humaine significative). Ces sites seront réexaminés et un passif pour assainissement sera comptabilisé si l'on prévoit renoncer à des avantages économiques futurs.

Le tableau suivant présente les montants totaux estimatifs de ce passif par nature et par source et les dépenses futures totales non actualisées en date du 31 mars 2024 et du 31 mars 2023. Les dépenses non actualisées reflètent seulement les passifs de sites évalués par SPAC et n'incluent pas les passifs estimés par le modèle statistique. Lorsque l'estimation du passif repose sur des besoins de trésorerie futurs, le montant est rajusté pour tenir compte de l'inflation à partir d'une prévision de l'indice des prix à la consommation (IPC) de 2,0 % (2,0 % en 2023). L'inflation est prise en compte dans le montant non actualisé.

Le coût d'emprunt du gouvernement du Canada par rapport à la courbe des taux zéro coupon réel des obligations du gouvernement du Canada a été utilisé pour actualiser les dépenses futures estimatives. Les taux de mars 2024 vont de 4,5 % pour 1 an à 3,3 % pour un terme de 30 ans ou plus.

De plus, au cours de l'année, 9 sites (14 sites en 2023) ont été fermés, car ils ont été soit assainis ou évalués pour confirmer qu'ils ne répondent plus à tous les critères requis pour enregistrer un passif pour les sites contaminés.

# Services publics et Approvisionnement Canada

## Notes aux états financiers consolidés (non audités)

Pour l'exercice terminé le 31 mars

### 5. PASSIFS ENVIRONNEMENTAUX ET OBLIGATIONS LIÉES À LA MISE HORS SERVICE D'IMMOBILISATIONS (suite)

La nature et la source du passif								
(en milliers de dollars)	2024				2023			
Nature et Source	Nombre de sites	Nombre de sites avec un passif	Passif estimé actualisé	Dépenses totales estimées non actualisées	Nombre de sites	Nombre de sites avec un passif	Passif estimé actualisé	Dépenses totales estimées non actualisées
Anciens sites d'exploration de minerais <sup>(a)</sup>	27	24	70 596	130 043	27	24	76 859	133 619
Sites militaires et anciens sites militaires <sup>(b)</sup>	7	4	274	301	7	7	581	644
Pratiques relatives aux combustibles <sup>(c)</sup>	19	3	14 171	15 698	18	2	11 888	13 422
Sites d'enfouissement des déchets <sup>(d)</sup>	5	5	6 493	7 101	6	6	15 529	19 637
Actif de génie / Transport aérien et terrestre <sup>(e)</sup>	112	83	74 046	60 771	112	82	72 732	58 946
Installations maritimes / Sites aquatiques <sup>(f)</sup>	2	-	-	-	2	-	-	-
Parcs et aires protégées <sup>(g)</sup>	1	1	76	79	1	1	78	81
Bureaux / sites commerciaux ou industriels <sup>(h)</sup>	24	15	3 742	2 895	24	9	3 532	3 337
Autres <sup>(i)</sup>	2	1	3 875	4 051	3	2	11 951	12 662
<b>Total</b>	<b>199</b>	<b>136</b>	<b>173 273</b>	<b>220 939</b>	<b>200</b>	<b>133</b>	<b>193 150</b>	<b>242 348</b>

(a) Contamination associée aux anciennes activités d'exploitation minière, p. ex., métaux lourds, hydrocarbures pétroliers, etc. Les sites ont souvent plus d'une source de contamination.

(b) Contamination associée à l'exploitation de sites militaires et anciens sites militaires, où les activités comme la manipulation et l'entreposage des combustibles, les décharges, la peinture à base de métaux ou de BPC utilisée pour les bâtiments ont entraîné une contamination antérieure ou accidentelle, p. ex., hydrocarbures pétroliers, BPC, métaux lourds. Les sites ont souvent plus d'une source de contamination.

(c) Contamination principalement associée à l'entreposage et à la manipulation des combustibles, p. ex., déversements accidentels liés aux cuves de stockage des combustibles ou aux anciennes pratiques de manipulation des combustibles, comme les hydrocarbures pétroliers, les hydrocarbures aromatiques polycycliques et BTEX (benzène, toluène, éthylbenzène et xylène).

(d) Contamination associée aux anciennes décharges ou à la lixiviation des matériaux déposés dans les décharges, p. ex., métaux, hydrocarbures pétroliers, hydrocarbures aromatiques polycycliques, BTEX, autres contaminants organiques, etc.

(e) Contamination associée à l'exploitation d'actifs tel qu'aéroports, chemins de fer et routes où des activités telles que le transport et le stockage de carburant, les sites d'élimination des déchets, les installations de formation en lutte contre les incendies et les aires de stockage de produits chimiques ont donné lieu à une contamination antérieure ou accidentelle, p.ex. métaux, hydrocarbures pétroliers, BTEX et autres contaminants organiques. Les sites ont souvent plus d'une source de contamination.

(f) Contamination associée à l'exploitation des biens maritimes, comme les installations portuaires, les ports, les systèmes de navigation, les stations de phare, les stations hydrométriques, où les activités comme l'entreposage et la manipulation des combustibles, l'utilisation de peinture à base de métaux sur les stations de phare ont entraîné une contamination antérieure ou accidentelle, p. ex., métaux, hydrocarbures pétroliers, hydrocarbures aromatiques polycycliques et autres contaminants organiques. Les sites ont souvent plus d'une source de contamination.

(g) Contamination associée à l'exploitation et l'entretien des parcs et des régions protégées où des activités telles que le transport et le stockage de carburant, les sites d'élimination des déchets et l'utilisation de peinture contenant des métaux ont donné lieu à une contamination antérieure ou accidentelle, p.ex. métaux, hydrocarbures pétroliers, hydrocarbures aromatiques polycycliques, BPC, et autres contaminants organiques. Les sites comportent souvent des sources de contamination multiples.

(h) Contamination associée à l'exploitation d'installations de bureaux / commerciales / industrielles où des activités telles que le transport et le stockage de carburant, les sites d'élimination des déchets et l'utilisation de peinture contenant des métaux ont donné lieu à une contamination antérieure ou accidentelle, p.ex. métaux, hydrocarbures pétroliers, hydrocarbures aromatiques polycycliques, BTEX, etc. Les sites ont souvent plus d'une source de contamination.

(i) Contamination provenant d'autres sources, comme l'utilisation de pesticides, d'herbicides ou d'engrais aux sites agricoles, l'utilisation de BPC, les zones d'entraînement à la lutte contre les incendies, les champs de tir et les installations d'entraînement, etc.

# Services publics et Approvisionnement Canada

## Notes aux états financiers consolidés (non audités)

Pour l'exercice terminé le 31 mars

### 5. PASSIFS ENVIRONNEMENTAUX ET OBLIGATIONS LIÉES À LA MISE HORS SERVICE D'IMMOBILISATIONS (suite)

#### B. OBLIGATIONS LIÉES À LA MISE HORS SERVICE D'IMMOBILISATIONS

SPAC a constaté des obligations de mise hors service d'immobilisations pour le retrait de l'amiante et autres matières dangereuses dans les bâtiments, des obligations de fermeture et de post-fermeture associées aux autres travaux et infrastructures ainsi que l'enlèvement des améliorations locatives.

Les changements survenus au cours de l'exercice dans les obligations liées à la mise hors service d'immobilisations sont comme suit :

	2024				2023
	Amiante et autres matières dangereuses dans les bâtiments	Obligations de fermeture et de post-fermeture – autres travaux et infrastructures	Enlèvement des améliorations locatives	Total	Total
<i>(en milliers de dollars)</i>					
Solde d'ouverture	382 466	7 366	5 688	395 520	429 696
Nouveaux passifs engagés	2 237	-	-	2 237	735
Passifs réglés	(18 097)	(75)	-	(18 172)	(19 254)
Révisions des estimations	(5 574)	(206)	(522)	(6 302)	(25 892)
Charge de désactualisation <sup>1</sup>	11 729	267	163	12 159	10 235
Solde de clôture	372 761	7 352	5 329	385 442	395 520

<sup>1</sup>La charge de désactualisation est l'augmentation de la valeur comptable d'une obligation liée à la mise hors service d'une immobilisation en raison du temps écoulé.

Les dépenses futures non actualisées, rajustées pour tenir compte de l'inflation, pour les projets prévus compris dans le passif s'élèvent à 590 770 millions de dollars (580 847 millions de dollars au 31 mars 2023).

Les principales hypothèses qui ont été utilisées pour déterminer le montant de la provision sont les suivantes :

	2024	2023
Taux d'actualisation	4,5 – 3,3%	4,5 – 3,0%
Période d'actualisation et moment du règlement	1 à 35 ans	1 à 36 ans
Taux d'inflation à long terme	2,0%	2,0%

Les efforts suivis de SPAC concernant l'évaluation des sites contaminés et les obligations liées à la mise hors services des immobilisations peuvent entraîner des éléments de passif environnemental et d'obligations liées à la mise hors service d'immobilisations supplémentaires.

# Services publics et Approvisionnement Canada

## Notes aux états financiers consolidés (non audités)

Pour l'exercice terminé le 31 mars

### 6. AUTRES PASSIFS

#### BIENS SAISIS – ESPÈCES

Ce compte a été établi en vertu de la *Loi sur l'administration des biens saisis* afin d'enregistrer les fonds en espèces saisis. Ces fonds seront déposés au Trésor et crédités au compte jusqu'à ce que ces fonds soient retournés au propriétaire ou confisqués.

#### DÉPÔTS DE GARANTIE D'ENTREPRENEURS - ESPÈCES

Ce compte a été établi afin d'enregistrer les dépôts de garantie d'entrepreneurs qui sont nécessaires pour assurer l'exécution satisfaisante des travaux conformément au *Règlement sur les marchés de l'État*.

#### DÉPÔTS

Ce compte a été établi afin d'enregistrer les transactions associées aux dépôts sur aliénations et aux dépôts de sécurité de loyer de SPAC.

#### ASSOCIATION DES IMPRIMEURS DU ROI DU CANADA

Ce compte a été établi en vertu de l'article 21(1) de la *Loi sur la gestion des finances publiques* pour enregistrer les frais annuels d'adhésion, les frais de participation à la conférence et autres fonds reçus à des fins spécifiques des membres de l'Association des Imprimeurs du Roi du Canada (AIRC) ainsi que pour enregistrer les coûts associés à l'organisation de la conférence annuelle de l'AIRC.

#### RÉSEAU EN MILIEU DE TRAVAIL

Ce compte a été établi en vertu de l'article 21(1) de la *Loi sur la gestion des finances publiques* pour enregistrer les fonds spécifiques reçus de la part des pays membres du Réseau en milieu de travail (RMT) et pour enregistrer les coûts associés à l'organisation de la conférence annuelle du RMT sur la gestion de portefeuilles immobiliers publics et les milieux de travail.

Le tableau ci-dessous présente les détails des autres passifs :

(en milliers de dollars)	1 <sup>er</sup> avril 2023	Rentrées et crédits	Paiements et charges	31 mars 2024
Biens saisis - Espèces	38 670	25 495	(26 455)	37 710
Dépôts de garantie d'entrepreneurs - Espèces	2 143	3 365	( 988)	4 520
Dépôts	7 475	4 235	(9 926)	1 784
Association des imprimeurs du Roi du Canada	-	48	( 5)	43
Réseau en milieu de travail	1	-	-	1
<b>Total</b>	<b>48 289</b>	<b>33 143</b>	<b>(37 374)</b>	<b>44 058</b>

# Services publics et Approvisionnement Canada

## Notes aux états financiers consolidés (non audités)

Pour l'exercice terminé le 31 mars

### 7. OBLIGATIONS AU TITRE D'IMMOBILISATIONS CORPORELLES LOUÉES

SPAC a conclu des contrats de location-acquisition des immobilisations corporelles dont la valeur totalise 2 215 864 milliers de dollars et dont l'amortissement cumulé s'élève à 1 021 313 milliers de dollars au 31 mars 2024 (2 198 753 milliers de dollars et 965 493 milliers de dollars respectivement au 31 mars 2023). Les obligations liées aux exercices à venir s'établissent comme suit :

(en milliers de dollars)	Total des versements minimaux futurs en vertu des contrats de location	Intérêts théoriques (taux moyen pondéré 5,0%; 5,3% en 2023)	2024	2023
Bâtiments	2 251 861	542 259	1 709 602	1 791 312
<b>Total</b>	<b>2 251 861</b>	<b>542 259</b>	<b>1 709 602</b>	<b>1 791 312</b>

Le tableau suivant présente le détail des versements minimaux futurs en vertu des contrats de location-acquisition :

(en milliers de dollars)	2025	2026	2027	2028	2029	2030 et ultérieurs	Total
Bâtiments	231 583	228 713	215 100	210 492	210 787	1 155 186	2 251 861
<b>Total</b>	<b>231 583</b>	<b>228 713</b>	<b>215 100</b>	<b>210 492</b>	<b>210 787</b>	<b>1 155 186</b>	<b>2 251 861</b>

### 8. OBLIGATION EN VERTU DU PARTENARIAT PUBLIC-PRIVÉ

SPAC a conclu une entente de partenariat public-privé pour la construction et la gestion de l'immeuble de la division E de la Gendarmerie royale du Canada (GRC). La construction du bâtiment a été achevée en 2013 et un coût de 295 588 milliers de dollars a été capitalisé. Le bâtiment a été financé par un partenaire privé (142 797 milliers de dollars) et SPAC (152 791 milliers de dollars). L'obligation liée aux exercices à venir s'établit comme suit :

(en milliers de dollars)	Total des versements minimaux futurs	Intérêts théoriques (10,52%)	2024	2023
Bâtiment	214 456	98 312	116 144	119 896
<b>Total</b>	<b>214 456</b>	<b>98 312</b>	<b>116 144</b>	<b>119 896</b>

Le tableau suivant donne le détail des versements minimaux futurs :

(en milliers de dollars)	2025	2026	2027	2028	2029	2030 et ultérieurs	Total
Bâtiment	15 624	15 624	15 624	15 624	15 624	136 336	214 456
<b>Total</b>	<b>15 624</b>	<b>15 624</b>	<b>15 624</b>	<b>15 624</b>	<b>15 624</b>	<b>136 336</b>	<b>214 456</b>

# Services publics et Approvisionnement Canada

## Notes aux états financiers consolidés (non audités)

Pour l'exercice terminé le 31 mars

### 9. AVANTAGES SOCIAUX FUTURS

#### A. PRESTATIONS DE RETRAITE

Les employés de SPAC participent au Régime de retraite de la fonction publique (le Régime), qui est parrainé et administré par le gouvernement du Canada. Les prestations de retraite s'accumulent sur une période maximale de 35 ans. Les bénéficiaires sont intégrés aux bénéficiaires du Régime de pensions du Canada/Régime de rentes du Québec de manière à ce que les prestations de retraite combinées équivalent à un taux d'environ 2 % par année de service ouvrant droit à pension multiplié par la moyenne des gains des cinq meilleures années consécutives. Les prestations de retraite sont indexées à l'inflation.

Tant les employés que SPAC versent des cotisations couvrant le coût du régime. En raison de modifications à la *Loi sur la pension de la fonction publique* à la suite de la mise en œuvre des dispositions liées au Plan d'action économique 2012, les employés cotisants ont été répartis en deux groupes. Les cotisants du groupe 1 sont les membres existants au 31 décembre 2012, et les cotisants du groupe 2 sont les cotisants qui ont rejoint le régime depuis le 1er janvier 2013. Le taux de cotisation de chaque groupe est différent.

Le montant des charges de 2024 s'élève à 159 949 milliers de dollars (147 817 milliers de dollars en 2023). Pour les membres du groupe 1, les charges correspondent à environ 1,02 fois (1,02 fois en 2023) les cotisations des employés et pour les membres du groupe 2, à environ 1,00 fois (1,00 fois en 2023) les cotisations des employés.

La responsabilité de SPAC relative au Régime se limite aux cotisations versées. Les excédents ou les déficits actuariels sont constatés dans les états financiers du gouvernement du Canada, en sa qualité de répondant du régime.

#### B. INDEMNITÉS DE DÉPART

Précédemment, les indemnités de départ accordées aux employés de SPAC étaient basées sur l'éligibilité de l'employé, les années de services et le salaire au moment de la cessation d'emploi. Par contre, depuis 2011, l'accumulation d'indemnités de départ pour les départs volontaires a cessé pour la majorité des employés. Les employés assujettis à ces changements, ont eu la possibilité de recevoir la totalité ou une partie de la valeur des avantages accumulés jusqu'à présent ou d'encaisser la valeur totale ou restante des avantages au moment où ils quitteront la fonction publique. Ces indemnités ne sont pas capitalisées, et conséquemment, les remboursements de l'obligation en cours seront prélevés sur les autorisations futures.

Les changements dans l'obligation au cours de l'exercice sont les suivants :

(en milliers de dollars)	2024	2023
Obligation au titre des prestations constituées, début de l'exercice	38 573	43 688
Charge	2 665	(1 657)
Prestations versées pendant l'exercice	(2 867)	(3 458)
<b>Obligation au titre des prestations constituées, fin de l'exercice</b>	<b>38 371</b>	<b>38 573</b>

# Services publics et Approvisionnement Canada

## Notes aux états financiers consolidés (non audités)

Pour l'exercice terminé le 31 mars

### 10. PASSIFS ÉVENTUELS

Les éléments de passif éventuel surviennent dans le cours normal des activités, et leur dénouement est inconnu. SPAC est concerné par des passifs éventuels reliés aux réclamations et aux litiges.

#### RÉCLAMATIONS ET LITIGES

Des réclamations ont été faites auprès de SPAC dans le cours normal de ses activités. Certaines réclamations sont assorties d'un montant déterminé, et d'autres pas. Bien que le montant total de ces réclamations soit important, leur dénouement ne peut être déterminé. SPAC a enregistré une provision pour les réclamations et les litiges pour lesquels un paiement futur est probable et une estimation raisonnable de la perte peut être effectuée, à l'exception d'une réclamation non résolue pour laquelle un litige est en cours. En raison de l'ampleur de cette réclamation, une provision a été comptabilisée de façon centralisée par le Bureau du contrôleur général dans les états financiers consolidés du gouvernement du Canada qui sont vérifiés par le Vérificateur général du Canada. Lorsque cette réclamation sera réglée, le Ministère comptabilisera tout passif qui en résultera, ce qui pourrait s'avérer important. Les réclamations et litiges pour lesquels le dénouement est indéterminable et dont le montant peut faire l'objet d'une estimation raisonnable de la direction s'élèvent à 18 445 milliers de dollars au 31 mars 2024 (18 620 milliers de dollars en 2023).

### 11. DÉBITEURS ET AVANCES

Le tableau suivant présente les détails des débiteurs et des avances de SPAC :

<i>(en milliers de dollars)</i>	2024	2023
Débiteurs - autres ministères et organismes	378 427	311 563
Débiteurs - parties externes	177 999	121 487
Avances	8 177	20 090
	564 603	453 140
Moins : Provision pour créances douteuses sur les débiteurs des parties externes	(20 023)	(6 062)
<b>Débiteurs et avances bruts</b>	<b>544 580</b>	<b>447 078</b>
Débiteurs détenus pour le compte du gouvernement	(17 217)	(16 942)
<b>Débiteurs et avances nets</b>	<b>527 363</b>	<b>430 136</b>

# Services publics et Approvisionnement Canada

## Notes aux états financiers consolidés (non audités)

Pour l'exercice terminé le 31 mars

### 11. DÉBITEURS ET AVANCES (suite)

Le tableau suivant présente une analyse chronologique des débiteurs de parties externes et des provisions pour moins-value associées qui sont utilisées pour refléter leur valeur recouvrable nette :

<i>(en milliers de dollars)</i>	2024	2023
Débiteurs de parties externes		
Non en souffrance	169 247	111 724
Nombre de jours de retard		
1 à 30	997	2 106
31 à 60	79	1 103
61 à 90	362	993
91 à 365	1 468	982
Plus de 365	5 846	4 579
	8 752	9 763
Total partiel	177 999	121 487
Moins : Provision pour moins-value	(20 023)	(6 062)
<b>Total</b>	<b>157 976</b>	<b>115 425</b>

# Services publics et Approvisionnement Canada

## Notes aux états financiers consolidés (*non audités*)

Pour l'exercice terminé le 31 mars

### 12. GESTION DU RISQUE

Les instruments financiers de SPAC comprennent les débiteurs et avances, les créditeurs et charges à payer et l'obligation en vertu du partenariat public-privé. SPAC est exposé de manière limitée aux risques suivants en raison de son utilisation d'instruments financiers : risque de crédit, risque de marché et risque de liquidité.

#### (a) Risque de crédit

Le risque de crédit correspond au risque qu'une contrepartie manque à ses obligations contractuelles, entraînant une perte financière.

L'exposition maximale de SPAC au risque de crédit au 31 mars 2024 et au 31 mars 2023 correspond à la valeur comptable de ses actifs financiers qui se composent des débiteurs et des avances.

Le risque de crédit associé aux débiteurs et aux avances est minimisé, car des montants importants proviennent d'entités fédérales ou provinciales. SPAC a déterminé qu'il n'y a pas de concentration importante de risque de crédit lié aux débiteurs de parties externes. Une analyse de l'ancienneté de ces actifs financiers et des provisions pour moins-value associées qui sont utilisées afin de refléter ces comptes à leur valeur recouvrable nette est présentée à la note 11.

#### (b) Risque de marché

Il s'agit du risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison de variations des prix du marché. Le risque de marché comprend trois types de risque : le risque de change, le risque de taux d'intérêt et l'autre risque de prix. SPAC est exposé aux risques de change et de taux d'intérêt.

##### i) Risque de change

Il s'agit du risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des variations des cours des monnaies étrangères.

SPAC a déterminé qu'il n'y a pas de concentration importante du risque de change lié aux instruments financiers libellés en monnaies étrangères.

##### ii) Risque de taux d'intérêt

Il s'agit du risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des variations des taux d'intérêt du marché. L'obligation de SPAC en vertu du partenariat public-privé porte intérêt à des taux fixes. Il n'y a aucune incidence sur les états financiers de SPAC puisque ces éléments sont évalués au coût ou au coût amorti.

#### (c) Risque de liquidité

Il s'agit du risque qu'une entité éprouve des difficultés à honorer ses engagements liés à des passifs financiers.

Comme le financement des passifs financiers de SPAC provient du Trésor, son exposition au risque de liquidité est totalement atténuée.

# Services publics et Approvisionnement Canada

## Notes aux états financiers consolidés (non audités)

Pour l'exercice terminé le 31 mars

### 13. IMMOBILISATIONS CORPORELLES

	Coût				Solde de clôture
	Solde d'ouverture	Acquisitions	Ajustements	Aliénations et radiations	
<i>(en milliers de dollars)</i>					
<b>Immobilisations</b>					
Terrains	298 231	25 116	-	( 81)	323 266
Bâtiments	8 479 278	105 279	515 105	(3 336)	9 096 326
Travaux et infrastructures	1 937 211	-	135 044	(1 949)	2 070 306
Matériel et outillage	67 079	350	(3 514)	(1 465)	62 450
Matériel informatique et logiciels	1 056 166	180	76 288	(1 082)	1 131 552
Véhicules	11 495	1 736	2 150	( 920)	14 461
Améliorations locatives	1 165 440	-	67 315	( 24)	1 232 731
	13 014 900	132 661	792 388	(8 857)	13 931 092
<b>Actifs en construction</b>					
Bâtiments	2 354 389	1 078 152	(648 923)	(47 995)	2 735 623
Travaux et infrastructures	997 024	435 876	(112 946)	(1 225)	1 318 729
Matériel informatique et logiciels	86 976	65 917	(52 315)	(7 910)	92 668
Autres actifs en construction	20 015	28 379	(14 241)	-	34 153
	3 458 404	1 608 324	(828 425)	(57 130)	4 181 173
<b>Partenariat public-privé</b>					
Bâtiment	295 653	-	-	-	295 653
	295 653	-	-	-	295 653
<b>Immobilisations corporelles louées</b>					
Terrains	14 801	-	-	-	14 801
Bâtiments	2 183 952	63 287	( 569)	(45 607)	2 201 063
Actifs en construction	-	215	( 215)	-	-
	2 198 753	63 502	( 784)	(45 607)	2 215 864
<b>Total</b>	18 967 710	1 804 487	(36 821)	(111 594)	20 623 782

# Services publics et Approvisionnement Canada

## Notes aux états financiers consolidés (non audités)

Pour l'exercice terminé le 31 mars

### 13. IMMOBILISATIONS CORPORELLES (suite)

	Amortissement cumulé					Valeur comptable nette	
	Solde d'ouverture	Amortissement	Ajustements	Aliénations et radiations	Solde de clôture	2024	2023
<i>(en milliers de dollars)</i>							
<b>Immobilisations</b>							
Terrains	-	-	-	-	-	323 266	298 231
Bâtiments	4 636 353	205 093	14 426	(3 136)	4 852 736	4 243 590	3 842 925
Travaux et infrastructures	1 001 464	68 253	5 075	(1 949)	1 072 843	997 463	935 747
Matériel et outillage	30 585	4 416	280	(1 465)	33 816	28 634	36 494
Matériel informatique et logiciels	792 802	67 637	5 132	(1 082)	864 489	267 063	263 364
Véhicules	6 522	1 011	(11)	(920)	6 602	7 859	4 973
Améliorations locatives	692 975	85 362	(17 676)	(13)	760 648	472 083	472 465
	7 160 701	431 772	7 226	(8 565)	7 591 134	6 339 958	5 854 199
<b>Actifs en construction</b>							
Bâtiments						2 735 623	2 354 389
Travaux et infrastructures						1 318 729	997 024
Matériel informatique et logiciels						92 668	86 976
Autres actifs en construction						34 153	20 015
						4 181 173	3 458 404
<b>Partenariat public-privé</b>							
Bâtiment	86 442	8 471	-	-	94 913	200 740	209 211
	86 442	8 471	-	-	94 913	200 740	209 211
<b>Immobilisations corporelles louées</b>							
Terrains	-	-	-	-	-	14 801	14 801
Bâtiments	965 493	100 854	572	(45 606)	1 021 313	1 179 750	1 218 459
Actifs en construction	-	-	-	-	-	-	-
	965 493	100 854	572	(45 606)	1 021 313	1 194 551	1 233 260
<b>Total</b>	8 212 636	541 097	7 798	(54 171)	8 707 360	11 916 422	10 755 074

# Services publics et Approvisionnement Canada

## Notes aux états financiers consolidés (non audités)

Pour l'exercice terminé le 31 mars

### 14. SITUATION FINANCIÈRE NETTE MINISTÉRIELLE

Une partie de la situation financière nette de SPAC est réservée et affectée à des fins particulières.

Le Compte du produit de l'aliénation des biens saisis a été établi en vertu de l'article 13 de la *Loi sur l'administration des biens saisis*, pour enregistrer et affecter à des fins spécifiques le produit net de l'aliénation de biens saisis et confisqués au nom de Sa Majesté ou les amendes perçues ainsi que les fonds reçus de gouvernements étrangers conformément aux accords pour les fins de la Loi. La Loi stipule que les charges suivantes doivent être imputées contre les revenus : les charges de fonctionnement encourues dans l'application de la Loi, les fonds payés pour des réclamations et les remboursements d'avances du ministre des Finances, le prélèvement d'intérêts provenant du Compte de fonds de roulement des biens saisis ainsi que la distribution des produits de l'aliénation aux autorités en cause et au Trésor.

Les revenus et les charges connexes sont déclarés dans l'État consolidé des résultats et de la situation financière nette ministérielle. Voici les opérations portées au compte :

	2024	2023
<i>(en milliers de dollars)</i>		
<b>Compte du produit de l'aliénation des biens saisis - fonds réservés, début de l'exercice</b>	37 131	44 953
Revenus	27 790	26 393
Charges	(8 727)	(34 215)
	19 063	(7 822)
<b>Compte du produit de l'aliénation des biens saisis - fonds réservés, fin de l'exercice</b>	56 194	37 131
<b>Fonds non réservés</b>	8 972 331	7 661 561
<b>Situation financière nette ministérielle - fin de l'exercice</b>	9 028 525	7 698 692

### 15. OBLIGATIONS CONTRACTUELLES ET DROITS CONTRACTUELS

#### A. OBLIGATIONS CONTRACTUELLES

De par leur nature, les activités de SPAC peuvent donner lieu à des contrats et des obligations en vertu desquels le ministère sera tenu d'effectuer des paiements échelonnés sur plusieurs années lorsque des biens ou des services seront reçus. Les principales obligations contractuelles (10 millions de dollars ou plus) pour lesquelles une estimation raisonnable peut être faite sont résumées ci-dessous :

<i>(en milliers de dollars)</i>	2025	2026	2027	2028	2029	2030 et ultérieurs	Total
Immobilisations	1 851 572	1 703 864	1 081 383	641 831	12 754	36 705	5 328 109
Contrats de location-exploitation	391 418	386 306	335 951	303 516	215 966	376 877	2 010 034
Achats	1 669 135	1 426 528	809 982	1 065 491	310 554	2 739 961	8 021 651
<b>Total</b>	<b>3 912 125</b>	<b>3 516 698</b>	<b>2 227 316</b>	<b>2 010 838</b>	<b>539 274</b>	<b>3 153 543</b>	<b>15 359 794</b>

# Services publics et Approvisionnement Canada

## Notes aux états financiers consolidés (non audités)

Pour l'exercice terminé le 31 mars

### 15. OBLIGATIONS CONTRACTUELLES ET DROITS CONTRACTUELS (suite)

#### B. DROITS CONTRACTUELS

Les activités de SPAC comprennent parfois la négociation de contrats ou d'ententes avec des tiers qui donnent lieu à des actifs et à des revenus dans l'avenir. Il s'agit principalement de la location de biens. Au 31 mars 2024, les droits contractuels importants (10 millions de dollars et plus) qui généreront des revenus au cours des exercices futurs sont résumés ci-dessous :

(en milliers de dollars)	2025	2026	2027	2028	2029	2030 et ultérieurs	Total
Location de biens	2 278	2 279	2 277	2 272	1 326	-	10 432
<b>Total</b>	<b>2 278</b>	<b>2 279</b>	<b>2 277</b>	<b>2 272</b>	<b>1 326</b>	<b>-</b>	<b>10 432</b>

### 16. OPÉRATIONS ENTRE APPARENTÉS

En vertu du principe de propriété commune, SPAC est apparenté à tous les ministères, organismes et sociétés d'État du gouvernement du Canada. Les apparentés incluent, entre autres, les principaux dirigeants de SPAC ou leurs proches parents, ainsi que les entités contrôlées en tout ou en contrôle partagé par un membre des principaux dirigeants de SPAC ou un membre de leurs proches parents.

#### A. SERVICES COMMUNS FOURNIS GRATUITEMENT PAR D'AUTRES MINISTÈRES

Au cours de l'exercice, SPAC a reçu gratuitement des services de certaines organisations de services communs relatifs aux services juridiques, cotisations de l'employeur aux régimes de soins de santé et de soins dentaires et de l'indemnisation des accidentés du travail. Ces services gratuits ont été constatés comme suit dans l'État consolidé des résultats et de la situation financière nette ministérielle de SPAC :

(en milliers de dollars)	2024	2023
Cotisations de l'employeur aux régimes de soins de santé et de soins dentaires (excluant les fonds renouvelables) payées par le Secrétariat du Conseil du Trésor du Canada	120 187	98 855
Services juridiques fournis par Justice Canada	5 132	5 692
Indemnisation des accidentés du travail fournie par Emploi et Développement social Canada	1 201	993
<b>Total</b>	<b>126 520</b>	<b>105 540</b>

Le gouvernement a centralisé certaines de ses activités administratives de manière à optimiser l'efficacité, l'efficacité et l'économie de la prestation des programmes auprès du public. Le gouvernement fait donc appel à des organismes centraux et à des organisations de services communs, de sorte qu'un seul ministère fournisse gratuitement des services à tous les autres ministères et organismes. Le coût de ces services, qui comprennent les services d'audit offerts par le Bureau du vérificateur général et les services d'infrastructure de technologie de l'information offerts par Services partagés Canada, ne sont pas inclus dans l'État consolidé des résultats et de la situation financière nette ministérielle de SPAC.

# Services publics et Approvisionnement Canada

## Notes aux états financiers consolidés (non audités)

Pour l'exercice terminé le 31 mars

### 16. OPÉRATIONS ENTRE APPARENTÉS (suite)

#### B. SERVICES COMMUNS FOURNIS GRATUITEMENT À D'AUTRES MINISTÈRES

En tant que fournisseur de services communs, SPAC fournit des installations à titre gratuit aux autres ministères. Tout au long de l'exercice financier, SPAC a fourni gratuitement à d'autres ministères gouvernementaux des locaux à bureaux et des installations d'une juste valeur totale de 1 620 829 milliers de dollars (1 596 355 milliers de dollars en 2023).

#### C. ADMINISTRATION DE PROGRAMMES POUR LE COMPTE D'AUTRES MINISTÈRES

Le gouvernement du Canada paie volontairement sa juste part des dépenses d'administration locale desquelles il est exempté en versant les sommes nécessaires aux municipalités et aux autres autorités fiscales qui prélèvent des impôts fonciers aux endroits où se trouvent des terrains et des immeubles fédéraux. En vertu de la *Loi sur les paiements versés en remplacement d'impôts*, qui est inscrite sous les subventions dans le Budget principal des dépenses, SPAC administre le Programme de paiements versés en remplacement d'impôts (PERI) au nom d'autres ministères. Au cours de l'exercice, SPAC a émis des paiements totalisant 624 213 milliers de dollars (557 712 milliers de dollars en 2023) au nom d'autres ministères participants. Les paiements ont ensuite été recouverts auprès des ministères participants et ont été comptabilisés comme subventions législatives dans les Comptes publics du Canada. Ces dépenses sont reflétées dans les états financiers des autres ministères participants et ne sont pas comptabilisées dans les présents états financiers.

#### D. AUTRES TRANSACTIONS ENTRE APPARENTÉS AVEC D'AUTRES MINISTÈRES ET ORGANISMES

SPAC conclut des opérations avec d'autres ministères et organismes dans le cours normal de ses activités et selon des modalités commerciales normales.

(en milliers de dollars)	2024	2023
Débiteurs - autres ministères et organismes	378 427	311 563
Créditeurs - autres ministères et organismes	169 422	67 264
Charges - autres ministères et organismes	810 454	617 425
Revenus - autres ministères et organismes	3 351 362	3 048 700

Les charges et les revenus inscrits ci-dessus n'incluent pas les services communs fournis gratuitement qui sont inscrits à la note 16A et 16B.

# Services publics et Approvisionnement Canada

## Notes aux états financiers consolidés (non audités)

Pour l'exercice terminé le 31 mars

### 16. OPÉRATIONS ENTRE APPARENTÉS (suite)

#### E. TRANSFERTS D'IMMOBILISATIONS CORPORELLES DES (AUX) AUTRES MINISTÈRES, ORGANISMES ET SOCIÉTÉS D'ÉTAT

Au cours de l'exercice, SPAC a reçu des améliorations locatives, du mobilier, de l'outillage et un véhicule des autres ministères et organismes gouvernementaux; et a transféré des véhicules, du matériel informatique, des actifs en construction, des travaux et infrastructures et des améliorations locatives aux autres ministères et organismes gouvernementaux. De plus, SPAC a transféré des actifs en construction aux sociétés d'État. Les transferts ont été évalués à leur valeur comptable nette.

<i>(en milliers de dollars)</i>	2024	2023
<b>Transferts d'immobilisations corporelles des (aux) autres ministères et organismes</b>		
Secrétariat du Conseil du Trésor	442	-
École de la fonction publique du Canada	108	216
Bureau du directeur général des élections	33	-
Emploi et du Développement social Canada	(32)	-
Conseil national de recherches du Canada	(428)	(2 369)
Santé Canada	(2 066)	(18 755)
Chambre des communes	(7 090)	(548)
Environnement et Changement climatique Canada	-	(7)
Agence fédérale de développement économique pour le Sud de l'Ontario	-	(11)
Service de protection parlementaire	-	(122)
Ressources naturelles Canada	-	(1 746)
Agriculture et Agroalimentaire Canada	-	(15 702)
Agence du revenu du Canada (valeur comptable nette de (7) dollars en 2024)	-	-
Agence des services frontaliers du Canada (valeur comptable nette de (1) dollar en 2024)	-	-
Agence Parcs Canada (valeur comptable nette de (2) dollars en 2023)	-	-
Bureau du Conseil privé (valeur comptable nette de (1) dollar en 2023)	-	-
<b>Total des transferts d'immobilisations corporelles des (aux) autres ministères et organismes</b>	<b>(9 033)</b>	<b>(39 044)</b>
<b>Transferts d'immobilisations corporelles aux sociétés d'État</b>		
Société canadienne des postes	(118)	(756)
Musée des beaux-arts du Canada	(260)	(525)
Centre national des Arts	(7 180)	(3 865)
Commission de la capitale nationale	-	(470)
<b>Total des transferts d'immobilisations corporelles aux sociétés d'État</b>	<b>(7 558)</b>	<b>(5 616)</b>
<b>Total des transferts d'immobilisations corporelles des (aux) autres ministères, organismes et sociétés d'État</b>	<b>(16 591)</b>	<b>(44 660)</b>

# Services publics et Approvisionnement Canada

## Notes aux états financiers consolidés (non audités)

Pour l'exercice terminé le 31 mars

### 17. INFORMATION SECTORIELLE

La présentation de l'information sectorielle est fondée sur les responsabilités essentielles de SPAC. La présentation par secteur est fondée sur les mêmes conventions comptables décrites à la note 2, Sommaire des principales conventions comptables.

Le tableau qui suit présente les charges engagées et les revenus générés par responsabilité essentielle, par principaux articles de dépenses et types de revenus. Voici les résultats de chaque secteur pour la période :

<i>(en milliers de dollars)</i>	Achat de biens et de services	Paiements et comptabilité	Biens et infrastructure	Soutien à l'échelle du gouvernement	Ombudsman de l'approvisionnement	Services internes	Transactions intraministérielles	2024	2023
<b>CHARGES</b>									
<i>Charges de fonctionnement</i>									
Salaires et avantages sociaux	299 429	632 224	589 054	299 870	4 264	390 410	( 827)	2 214 424	1 892 233
Services professionnels et spéciaux	50 764	162 844	1 541 222	96 237	403	46 925	(469 175)	1 429 220	1 142 360
Locations	282	14 328	1 063 127	35 596	21	18 083	(32 403)	1 099 034	1 115 837
Réparation et entretien	21	598	1 115 173	5 917	-	1 166	(111 436)	1 011 439	908 208
Amortissement des immobilisations corporelles	3 177	33 725	478 949	8 207	-	17 039	-	541 097	543 751
Terrains, bâtiments et travaux*	-	-	443 681	-	-	-	(61)	443 620	410 640
Paiements versés en remplacement d'impôts	-	-	174 996	-	-	-	-	174 996	158 367
Services publics, fournitures et approvisionnements	7 026	3 203	89 213	1 725	8	1 191	(11 318)	91 048	343 469
Intérêts et frais bancaires	3	90 713	219	14	-	26	-	90 975	64 484
Intérêts sur les paiements de l'obligation des contrats de location-acquisition	-	-	88 983	-	-	-	-	88 983	98 186
Autres charges	7 887	3 842	125 032	72 681	-	5 320	(130 186)	84 576	29 548
Machinerie et matériel*	1 833	27 013	38 270	1 075	3	17 980	(3 900)	82 274	100 361
Transports et communications	15 299	38 609	15 742	3 478	65	3 023	(273)	75 943	64 165
Reclassification des actifs en construction, y compris la capitalisation des exercices précédents	794	(45)	22 343	126	-	398	-	23 616	5 020
Information	1 922	556	930	10 265	172	1 421	(1 873)	13 393	31 580
Intérêts relatifs aux paiements sur obligation en vertu du partenariat public-privé	-	-	11 873	-	-	-	-	11 873	12 230
Charges - Compte du produit de l'aliénation des biens saisis (note 14)	-	-	-	8 727	-	-	-	8 727	34 215
Ajustements du passif environnemental	-	-	(19 877)	-	-	-	-	(19 877)	(10 529)
Transactions intraministérielles	(32 827)	(1 235)	(574 819)	(80 698)	-	(71 873)	761 452	-	-
<b>TOTAL DES CHARGES CONSOLIDÉES</b>	<b>355 610</b>	<b>1 006 375</b>	<b>5 204 111</b>	<b>463 220</b>	<b>4 936</b>	<b>431 109</b>	<b>-</b>	<b>7 465 361</b>	<b>6 944 125</b>

\*Ces charges sont principalement liées aux immobilisations corporelles qui sont inférieures au seuil de capitalisation de SPAC (note 2M).

# Services publics et Approvisionnement Canada

## Notes aux états financiers consolidés (non audités)

Pour l'exercice terminé le 31 mars

### 17. INFORMATION SECTORIELLE (suite)

(en milliers de dollars)

	Achat de biens et de services	Paiements et comptabilité	Biens et infrastructure	Soutien à l'échelle du gouvernement	Ombudsman de l'approvisionnement	Services internes	Transactions intraministérielles	2024	2023
<b>REVENUS</b>									
Ventes de biens et de produits d'information	255	-	2 093 573	2 108	-	-	(191 812)	1 904 124	1 614 656
Locations	-	-	846 813	-	-	-	(9 334)	837 479	851 450
Services de nature non réglementaire **	164 458	8 455	58 775	324 096	-	70 581	(203 883)	422 482	656 503
Services de nature réglementaire ***	-	193 607	10 728	9 892	-	174	(1 484)	212 917	183 361
Autres revenus****	27 491	44 806	356 853	44 957	-	21 624	(354 939)	140 792	164 359
Revenus - Compte du produit de l'aliénation des biens saisis (note 14)	-	-	-	27 790	-	-	-	27 790	26 393
Revenus gagnés pour le compte du gouvernement	(28 323)	(50 450)	(23 973)	(25 934)	-	(18 733)	-	(147 413)	(173 989)
Transactions intraministérielles	(32 827)	(1 235)	(574 819)	(80 698)	-	(71 873)	761 452	-	-
<b>TOTAL DES REVENUS CONSOLIDÉS</b>	131 054	195 183	2 767 950	302 211	-	1 773	-	3 398 171	3 322 733
<b>COÛT DE FONCTIONNEMENT NET</b>	224 556	811 192	2 436 161	161 009	4 936	429 336	-	4 067 190	3 621 392

\*\* Les services de nature non réglementaire sont principalement composés de services spéciaux de logement et de services immobiliers, de gestion immobilière, de services de traduction ainsi que de services de transport des marchandises et du matériel et d'approvisionnement des voyages.

\*\*\* Les services de nature réglementaire sont principalement composés de recouvrement de coûts pour des services administratifs en vertu de la *Loi sur la pension de la fonction publique (LPFP)* et des services pour l'émission de paiements liés aux fonctions du Receveur général.

\*\*\*\* Les revenus non récurrents totaux de 11 517 milliers de dollars en 2024 ont été encourus en lien avec les gains nets sur l'aliénation d'immobilisations corporelles et d'autres actifs.

# Services publics et Approvisionnement Canada

## Notes aux états financiers consolidés (*non audités*)

Pour l'exercice terminé le 31 mars

### 18. TRANSFERT PROVENANT DE SERVICES PARTAGÉS CANADA

À compter du 15 novembre 2023, Services partagés Canada (SPC) a transféré à SPAC la responsabilité à l'égard de l'initiative liée au système de ressources humaines et de paye de la prochaine génération, selon le décret (Numéro C.P. 2023-1140), y compris la responsabilité de la gérance des passifs liés à l'initiative.

Au cours de la période de transition, SPC a continué à encourir des charges de fonctionnement pour le compte de SPAC. Les charges encourues par SPC ainsi que les passifs reliés aux indemnités de vacances et aux avantages sociaux futurs, représentant un montant de 8 906 milliers de dollars et 55 milliers de dollars respectivement, ont été transférés par la suite à SPAC et sont inclus dans ces états financiers. Le transfert a un impact net de 8 851 milliers de dollars sur la situation financière nette ministérielle de SPAC en 2024.